



*Château de Bellet*

APPELLATION BELLET CONTRÔLÉE



---

## CHÂTEAU DE BELLET ROSÉ

### CUVÉE BARON G. - AOC BELLET 2016

---

#### LA DÉGUSTATION

Couleur intense, nuances saumonées.

Nez bien ouvert avec un fruité de type grenade, fraise des bois et fruit de la passion et des arômes de violette assez intenses à l'aération. Des notes de réglisse et de caramel complètent la palette aromatique olfactive.

**En bouche**, l'attaque est intense avec une belle structure et une fraîcheur saline. La violette domine la palette aromatique nuancée par des épices douces. La finale est fortement allongée par des tanins très fins.

Vin de gastronomie par excellence ce vin de caractère saura répondre à des accords variés. Pintade truffée à la broche, bouillabaisse, loup au fenouil.

**À boire** dans les 4 ans à 13°C.

---

#### LE VIN

Vin biologique.

Ébourgeonnage - Effeuvillage - Vendanges vertes.

Récolte manuelle : rendement moyen de 25 hl/ha.

Vinification : macération pelliculaire à froid.

Élevage : 6 mois en cuve inox.

---

#### LES CÉPAGES

Superficie totale du vignoble : 10 ha dont 3.4 ha en production de Rouge et Rosé.

Cépage : 100 % Braquet.

Âge moyen des vignes : 30 ans.

---

#### LE TERROIR

Les vignes du Château de Bellet, à l'aplomb des collines niçoises, dominent l'azur méditerranéen. En toile de fond se dessinent les derniers contreforts des Alpes et la vallée du Var. Le vignoble se situe en altitude (250-300 mètres) et bénéficie d'un ensoleillement généreux (2 700 heures par an).

Le souffle des vents marins et alpins offre un processus de maturation lent nécessaire à la fraîcheur et à l'élégance des vins de Bellet, leur réservant un caractère presque septentrional. Le sol unique est constitué de poudingue : des galets du Pliocène et du sable très clair traversé par quelques veines argileuses.

---

#### LA PROPRIÉTÉ

Situées au sommet de l'appellation, les parcelles sont exposées Sud / Sud-Ouest. Le vignoble est cultivé de façon traditionnelle, enherbement naturel puis travail du sol. La propriété a fait sienne la devise « **res non verba** » de l'illustre famille des barons de Bellet qui a laissé son nom au domaine et à l'appellation. Ainsi, depuis plus de 400 ans, « des actes et non des paroles » font la grandeur et l'exception des vins du Château de Bellet.